



SERVICE CIVIQUE

Formations Prévention et Secours niveau 1

PSC1

En Loir-et-Cher

Les organismes agréés au titre de l'engagement de Service Civique ont l'obligation d'assurer à leurs volontaires une formation civique et citoyenne de 3 jours qui comprend obligatoirement deux volets :

- un volet « pratique » de 1 jour sous la forme d'une formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC1)
- un volet « théorique » de 2 jours organisés par des organismes agréés, ayant pour objectifs de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté.

Coût du PSC1 : 60 euros

La formation est facturée par l'organisme de formation. Cette dépense sera remboursée par l'ASP sur le compte bancaire de la structure agréée, dès lors que vous aurez attesté dans ELISA la réalisation effective de la formation PSC1.

Recommandations: Les volontaires en Service Civique sont intégrés aux sessions programmées pour tout public. Le nombre de place par session étant limité à 10, il est impératif de veiller à la participation effective des jeunes quand ils sont inscrits et de prévenir, en cas d'annulation. A défaut d'annulation, le montant de l'inscription (60 €) vous sera facturé.

Facturation : A l'issue de la formation, l'organisme de formation adressera une facture à la structure agréée Service Civique.

Contactez les organismes de formation, pour demander les dates des sessions et inscrire vos volontaires auprès de l'organisme choisi.

Liste des organismes de formation au PSC1:

<p>Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Loir-et-Cher (UDSP) 11/13 avenue Gutenberg – CS 74324 41043 BLOIS Cedex Tél. : 02.54.51.54.37 Contact : Frantz CELESTIN frantz.celestin@sdis41.fr</p>	<p>En moyenne 2 sessions par semaine à Blois. Sessions organisées sur Romorantin et Vendôme à la demande.</p>
<p>Croix Rouge Française Direction Territoriale du Loir-et-Cher 31-33 rue Charles d'Orléans 41000 BLOIS Tél. : 02.54.51.33.02 dt41@croix-rouge.fr Administrateur : Patrice GAUTREY Formations : Jean-Jacques RAYMOND</p>	<p>En moyenne 1 session par mois programmée sur chaque arrondissement à Blois - Romorantin - Vendôme. Sessions complémentaires organisées à la demande.</p>
<p>Sauveteurs – Secouristes de Sologne FFSS 41 47 route de Romorantin 41700 Cour Cheverny Tél. : 02.54.79.27.63 cd41ffss@orange.fr Président : Gérald MARCHAND 06.87.82.79.33 g.marchand-2000@wanadoo.fr</p>	<p>Lieu de formation : Mairie de Cheverny ou sur site de la structure avec mise à disposition d'un formateur. Pas de calendrier programmé mais des sessions organisées régulièrement selon la demande et sur site à partir d'un effectif de 6 stagiaires.</p>
<p>Comité Départemental UFOLEP 41 10 allée Jean Amrouche BP 11003 41010 BLOIS CEDEX Tél. : 02.54.43.86.65 – 02 54 43 01 61 ufolep41@laligue41.org Président départemental : Jean-Alain LAVIGE Référente secourisme : Céline TALHA</p>	<p>Lieu de formation : Blois ou sur le site de la structure avec mise à disposition d'un formateur. Pas de calendrier programmé mais des sessions organisées régulièrement selon la demande et sur site à partir d'un effectif de 10 stagiaires.</p>